

Publications officielles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **4 (1901)**

Heft 166

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-285289>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Emile-Jules, fils Paul et de Julia née Villard, Cœuve. — Du 20. Noirjean Léon-Emile, fils Léon et de Annette née Theuvenat, Lugnez. — Du 21. Noirjean Delphine-Alice, fille Joseph et Delphine née Noirjean, Lugnez. — Du 30. Ribeaud Matilde-Olga, fille Jules et de Marie née Salomon Cœuve.

Juillet. — Du 6. Bailly Joseph-Jules, fils Henri, et de Joséphine née Etique, Cœuve. — Du 19. Henri Paul-François-Achille, fils Achille et de Léonie née Bourqueneur, Dampheux. — Du 25. Migy François-André, fils Paul et de Valérie née Piquerez, Montenoil.

Août. — Du 15. Roueche Marie-Julie, fille Joseph et de Julia née Bouju, Lugnez. — Du 18. Cuenat Xavier-Joseph, fils Xavier et de Marie née Ribeaud, Cœuve. — Du 20. Ribeaud Maria-Julie-Léonie, fille Joseph et de Hortense née Chavanne, Cœuve.

Septembre. — Du 19. Leschenne Pierre-Joseph, fils Louis et de Marie née Petignat, Cœuve. — Du 20. Chevrolet Léon Joseph, fils de Julie, Lugnez. — Du 27. Noirjean Léon-Célestin-Joseph, fils Joseph et de Virginie née Boivin, Lugnez.

Octobre. — Du 4. Chavanne Léon-Joseph, fils Louis et de Joséphine née Brahier, Cœuve. — Du 12. Chapuis, fils Emile et de Mélina née Ribeaud, Vaudoncourt. — Du 11. Henri Marie-Aline, fille Joseph et de Léonie née Bourgeois, Dampheux. — Du 23. Henzelin Louis-Joseph, fils Victor et de Laure née Kilcher, Cœuve. — Du 30. Chavanne Léon-Henri-Charles, fils Jules et de Julie née Oeuvray, Cœuve.

Novembre. — Du 3. Bourgeois Jules-Joseph-Edouard, fils Jean-Baptiste et de Marie née Voillat, Dampheux. — Du 3. Chevrolet Alice-Amélie, fille Xavier et de Catherine née Choffat, Lugnez. — Du 4. Voillat Marie-Céline, fille Joseph et de Justine née Bourgeois, Dampheux. — Du 12. Noirjean Marie-Anna Marguerite, fille Gustave et de Marie née Roueche, Lugnez.

Décembre. — Du 2. Cuttat Albert-Joseph, fils Albert et de Marie née Henry, Dampheux. — Du 4. Caillet Ariste-Henri, fils Joseph et de Lucie née Lachat, Alle. — Du 12. Voillat Marie-Louise, fille Joseph et de Louise née Ribeaud, Dampheux. — Du 20. Comment Jules-René, fils Jules et de Maria née Villard, Bonfol. — Du 23. Henzelin Marguerite-Berthe, fille Charles et de Julie Henzelin, Cœuve.

(A suivre.)

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 164 du *Pays du Dimanche* :

642. MÉTAGRAMME.

Tablier. Sablier. Fablier.

643. SYNONYMES.

Qui chante son mal

| | |
|-------------|----------------|
| Querelle. | — Dispute. |
| Unir. | — Joindre. |
| Unire. | — Colère. |
| Charitable. | — Bienfaisant. |
| Harmonieux. | — Mélodieux. |
| Union. | — Union. |
| Univerté. | — Candeur. |
| Univerté. | — Notaire. |
| Univerté. | — Cavalier. |
| Univerté. | — Vœu. |
| Univerté. | — Commander. |
| Univerté. | — Aucun. |
| Univerté. | — Pauvreté. |
| Univerté. | — Futur. |
| Univerté. | — Pesant. |

644. CONTRAIRES.

Enchante.

| | |
|-----------|-----------|
| Enchanté. | — Hiver. |
| Enchanté. | — Jour. |
| Enchanté. | — Froid. |
| Enchanté. | — Timide. |
| Enchanté. | — Avant. |
| Enchanté. | — Mourir. |
| Enchanté. | — Loyal. |
| Enchanté. | — Parler. |

645. MOTS EN TRIANGLE.

ALBINE
L A I N E
B I E N
I N N
N E
E

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. M^l Idschen Also à Carlsruhe; Capitaine Troulala à Porrentruy; Le mandolinien Willi à Porrentruy; L'Orchestre Bella Senora à Porrentruy.

650. QUESTIONS.

LE NOMBRE 3.

Quelles sont les Personnes et les Choses, groupées par Trois, et désignées par ces initiales :

L. A. C.
E. T. A.
F. E. C.
M. E. R.
P. A. O.
C. A. P.
B. M. G.

651. MOT CARRÉ.

X X X X X 1. Gai chanteur.
X X X X X 2. Ornement ecclésiastique.
X X X X X 3. Homme de robe.
X X X X X 4. Ville d'Asie.
X X X X X 5. Négation.

652. VERS A TERMINER.

JEANNE D'ARC.

Sonnet.

S'il est un nom vaillant qui soit cher à la —
Et qui du temps jaloux doive être le —
C'est le rustique nom de la femme de —
Qui foudroya l'Anglais des lueurs de sa —

Lorraine aux brunes mains, aux yeux pleins d'—
Qui fis si grande chose avec tant de —
Toi qui n'eus qu'un bûcher pour prix de ton —
Puissent nos plus beaux vers être ta —

Que tous les cœurs chantants deviennent des —
Où la louange éclate en hymnes —
Poètes, vengeons-la des bourreaux —

Quand le bien tombe aux pieds du crime —
C'est aux enfants du beau, comme frères —
A réparer du sort les coups —

653. DOUBLE ACROSTICHE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former les mots dont les définitions suivent et dont les initiales et les finales forment les noms de deux oiseaux :

X X X X 1. Terrain clôturé.
X X X X 2. Prénom.
X X X X 3. Profit.
X X X X 4. Prénom.
X X X X 5. Enlever.
X X X X 6. Plante odoriférante.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 19 courant.

Publications officielles.

Cavalerie. — Les cavaliers bernois sont avisés que les amortissements pour 1900 peuvent être touchés dès aujourd'hui aux recettes de district respectives.

Convocations d'assemblées.

Baix. — Le 17 à 2 h. pour passer les comptes et décider comment on se libérera de la dette contractée envers le château.

Beurnevésin. — Le 17 pour adopter le règlement d'assistance et s'occuper de la révision du règlement.

Courrendlin. — Le 17 à 1 h. pour passer les comptes et voter le budget.

— Assemblée paroissiale le 10 après l'office pour voter les comptes, statuer sur une demande d'achat de terrains.

Fahy. — Le 10 à 12 h. 1/2 pour se prononcer sur les réparations à faire au *Creux*.

Montfaucon. — Le 16 à 9 h. du matin pour arrêter un règlement, pour la répartition des eaux, s'occuper d'un emprunt et de l'école des Montbovats, voter la gratuité scolaire etc...

Soulce. — Le 10 à 2 h. pour passer les comptes, voter la construction d'une route Courfaivre-Soulce, fixer le nombre des bergers, etc...

Vermes. — Assemblée bourgeoise le 17 à midi pour décider si l'on acceptera le nouveau règlement concernant la jouissance des pâturages et des terres.

— Le 17 à midi pour passer les comptes.

Cote de l'argent

du 6 mars 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 107. 50 le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 109. 50 le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.

TABLEAU MAGIQUE



Il ferait si beau ici, si cet étranger importun n'était pas là.
Mais où est-il ?

Bons mots.

X... fait à un visiteur les honneurs de son nouveau logis. Ce dernier s'extasie devant une magnifique descente de lit à longs poils...

— A quel animal appartient cette peau ? s'informe-t-il.

— Mais, à moi, cher ami ! répond l'autre en se rengorgeant.

Dans un salon, pendant le morceau de piano.

Un auditeur, en extase :
— Moi, cette musique me transporte.

Son voisin, à mi voix :
— Oh ! si elle pouvait me transporter aussi... autre part !